

**COMMUNIQUE POST ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 18 OCTOBRE 2024 ET RESULTATS DES VOTES**

Casablanca le 30 octobre 2024.

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Lesieur Cristal s'est réunie le **18 octobre 2024 à 09 heures 30**, à Casa Business Towers, Tour Mainstreet, étages 20-21 & 22, boulevard Main Street, Casa Anfa, Casablanca (Maroc) et par visioconférence.

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration a **approuvé à l'unanimité l'ensemble des résolutions** qui lui ont été soumises et telles qu'elles ont été publiées sur le site internet de la Société (www.lesieur-cristal.com) ainsi que sur le journal d'annonces légales – **Boursesnews en date du 18 septembre 2024.**

Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Lesieur Cristal se présente comme suit et ce, conformément aux dispositions de l'article 136 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes :

Résolutions	Type décision	Nombre d'actions ayant le droit de vote	Nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés (1)	% du capital représenté par les votes valablement exprimés (2)	Votes						Résultat du vote résolution
					Pour	%	Contre	%	Abstention	%	
1ère résolution	AGE	27 631 510	22 988 210	83,2%	22 988 210	100,0%	-	0,0%	-	0,0%	approuvé
2ème résolution	AGE	27 631 510	22 988 210	83,2%	22 988 210	100,0%	-	0,0%	-	0,0%	approuvé
3ème résolution	AGE	27 631 510	22 988 210	83,2%	22 988 210	100,0%	-	0,0%	-	0,0%	approuvé

(1)- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été valablement exprimés (Une action correspond à une voix) après exclusion des actionnaires ne devant pas prendre part au vote en vertu des dispositions de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes.

(2)- La proportion du capital social représentée par ce vote.